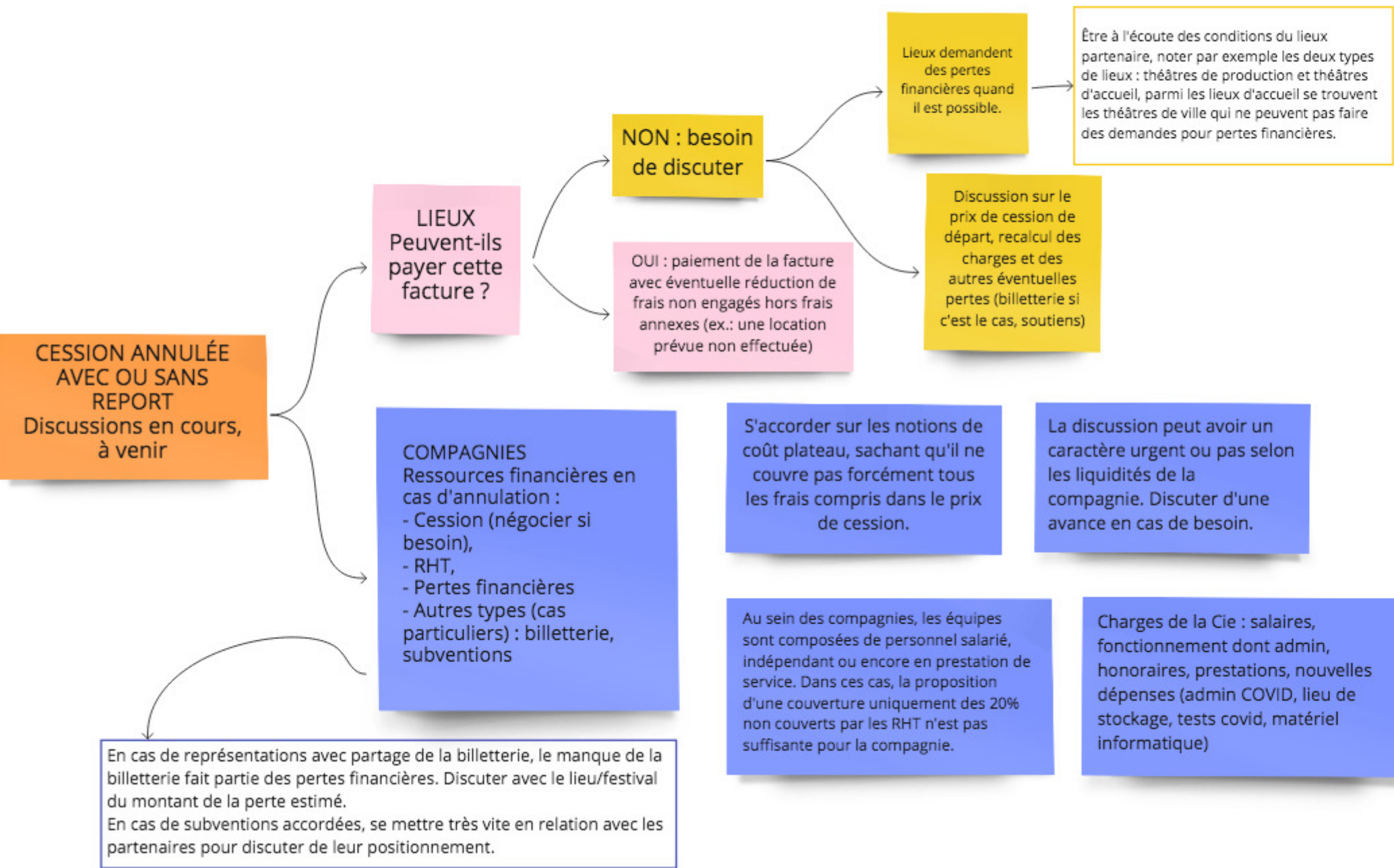


Outil de dialogue entre compagnies et lieux/festival dans le cas d'annulation d'un contrat de cession avec ou sans report

Proposition élaborée par Les Compagnies Vaudoises - mars 2021



Contrats passés :
Dans les cas des annulations mal négociées et, quand la compagnie réalise après coup qu'elle est dans une situation compliquée, il est peut-être possible de revenir sur les décisions. Pour ce faire, il faut dialoguer, présenter sa situation au partenaire et trouver le point d'entente. Les compagnies sont les responsables de l'emploi des artistes et des équipes, mais l'impossibilité de provisionner les rend fragiles.

Contrats à venir, particularités liés au covid à ajouter dans les contrats de cession :
- prise en charges des tests
- plan de protection
- ce qui se passe en cas d'annulation